

tario Agricultural College. Les écoles de droit sont: l'Ontario Law School (Osgoode Hall) et la Manitoba Law School. Le collège technique est le Nova Scotia Technical College. Le collège militaire est le Collège Royal Militaire, à Kingston, Ontario. Le collège de Pharmacie d'Ontario, le Collège Vétérinaire d'Ontario, le Collège d'Arts d'Ontario et l'école de Bible de Toronto complètent la liste.

Mais cette liste n'épuise pas le sujet. Il est très difficile de tirer une ligne entre un collège qui est une institution d'enseignement supérieur et un autre qui est une école secondaire publique ou privée. En autant que possible dans cette liste la ligne de démarcation a été retracée aux collèges affiliés donnant au moins deux ans d'étude en arts après l'immatriculation. Dans le cas de quelques autres collèges en arts cependant, il est presque impossible d'établir une ligne de démarcation.

**Inscription.**—Le nombre d'étudiants inscrits aux universités pour l'année académique 1927-28 est réparti comme suit: 19,377 dans les institutions sous le contrôle provincial, 9,598 dans d'autres institutions non confessionnelles, 27,067 dans des institutions confessionnelles (outré 1,026 dans des institutions confessionnelles fédérées avec des institutions provinciales ou non, confessionnelles et déjà incluses dans les chiffres de ces premières, faisant un grand total de 56,042. (Tableau 13.) C'est là cependant un chiffre brut embrassant quelques collèges affiliés et quelques écoles secondaires préparatoires. Il est estimé que les collèges avaient 21,786 inscriptions dont 9,019 élèves déjà compris dans les inscriptions aux universités. Ceci donne un grand total dans les universités et les collèges de 68,809, comprenant 33,061 dans les degrés universitaires, 16,191 dans les degrés préparatoires et 19,557 se livrant à des études autres, telles que cours abrégés, classe d'extension, etc. Le chiffre global des inscriptions, après élimination des duplications entre les facultés et les cours, comprend 16,191 dans les cours préparatoires donnés à 51 institutions; 16,489 dans les arts et sciences pures; 2,720 en médecine; 2,507 en génie civil et sciences appliquées; 1,174 en musique; 1,602 en théologie; 248 en sociologie; 1,201 en commerce; 864 en droit; 508 en pharmacie; 477 en dentisterie; 1,135 en agriculture; 2,279 en pédagogie; 1,206 en science ménagère; 1,028 en hospitalisation; 154 en sylviculture; et 92 en science vétérinaire. Les cours de vacances comptent 14,230 inscriptions dont 393 par des étudiants ayant déjà des degrés universitaires.

**Degrés décernés.**—Le nombre de degrés décernés par les universités au cours de l'année académique 1927-28 est de 3,632 à des hommes et 2,116 à des femmes, se répartissant ainsi: 2,695 degrés de bachelier à des hommes et 947 à des femmes; 387 degrés de licencié à des hommes et 91 à des femmes; 184 degrés en doctorat à des hommes et 7 à des femmes; 366 licences, diplômes ou certificats à des hommes et 1,071 à des femmes. Nous ne trouvons pas moins de neuf dénominations différentes de bacheliers ès-sciences, comme: commerce, agriculture, etc. De plus, des collèges ont décerné des degrés de bachelier à 143 hommes et 2 femmes, des degrés de docteur à 14 hommes et des licences, diplômes et certificats à 352 hommes et 435 femmes.

**Statistiques financières.**—Les statistiques financières montrent l'actif total de 22 universités canadiennes sur 23, le 30 juin 1928, comme étant de \$94,020,131. Le revenu global de 22 des 23 universités (l'Université Laval n'a pas fait de déclaration) est de \$11,213,232, dont \$2,068,712 proviennent de placements, \$4,765,755 d'octrois du gouvernement et des municipalités et \$2,340,288 des honoraires. Les dépenses de ces 22 universités s'élèvent à \$11,318,943 dont les 5.8 p.c. sont des dépenses au compte capital. (Tableau 16).